



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 6461

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les propositions du Centre national des professions de l'automobile pour relancer le marché automobile. Le déplaçonnement de l'amortissement, la généralisation du système dégressif de l'amortissement ainsi que l'extension de l'amortissement exceptionnel sont autant de mesures que le CNPA souhaiterait voir adopter pour dynamiser ce secteur. Il lui demande son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

Les difficultés du marché automobile français ne sont pas liées au système fiscal français. L'impact négatif à moyen terme des aides octroyées au secteur automobile par les précédents gouvernements souligne, s'il en était besoin, que les solutions budgétaires ou fiscales ne peuvent résoudre tous les problèmes liés aux évolutions technologiques et commerciales de ce secteur d'activité et comportent des effets pervers importants. Il n'est donc pas envisagé d'instituer un nouveau régime d'aide fiscale spécifique pour répondre aux souhaits de certains professionnels de l'automobile, étant observé que les mesures préconisées concernaient essentiellement les véhicules de tourisme utilisés par les entreprises, soit environ 30 % des voitures neuves.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6461

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 1997, page 4020

Réponse publiée le : 5 janvier 1998, page 64